Fiche à destination des salariés

À remettre uniquement aux professionnels de santé (ces informations médicales ne doivent pas être transmises à l'employeur).

La grippe entraîne plusieurs jours de fièvre et une fatigue importante.
Chaque année en France, elle touche plusieurs millions de personnes et est responsable d'environ 10000 décès.

Se faire vacciner permet de:



- réduire le risque d'attraper la grippe ;
- diminuer le risque de formes sévères et de complications ;
- protéger ses proches et ses collègues ;
- participer à la réduction de la circulation du virus ;

La vaccination est rapide, réalisée par un professionnel de santé et disponible directement sur votre lieu de travail. Comme tout médicament,le vaccin peut entraîner des effets indésirables le plus souvent bénins et transitoires (légère douleur au bras, fatigue, légère fièvre).

La vaccination est gratuite et basée sur le volontariat.

Renseignements administratifs :

Nom:
Prénom:
Date de naissance:
Numéro de sécurité sociale:
Téléphone ou e-mail:

Médecin traitant:

Nom :
Adresse :
Téléphone :

Merci de cocher la ou les cases suivantes si vous êtes concerné(e):

▭ Allergie à l'oeuf
▭ Allergie grave à un vaccin ou à l'un de ses composants
▭ Autre situation particulière à signaler au professionnel de santé
Précisions éventuelles:

Je reconnais avoir pris connaissance des informations relatives à cette campagne de vaccination.
Date:
Signature:

Clarêo Prévention et santé au travail en Mayenne — LA LIGUE CONTRE LE CANCER MAYENNE — l'Assurance Maladie — DÉPISTAGE DES CANCERS Centre de coordination Pays de la Loire — ars Agence Régionale de Santé — cfpd Centre Fédératif de Prévention et de Dépistage de la Mayenne — CPTS DU PAYS DE LAVAL